

Fédération Française de Football

DISTRICT HAUTE-MARNE DE FOOTBALL



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 4 - SAISON 2024/2025 Réunion plénière du vendredi 10 janvier 2025

Préside	Aurélien NAPLOSZEK
Présents	Eddy CANTONNET, Stéphane CAPUT (en visio), Grégory CARREAU (en visio), Loïc CATOIR, Hervé DENUILLY, Didier GUIOLARD, Maxime KANDEL, Michel MICHAUT, Valério NOVIANT, Olivier RENARD, Jean-Paul SANDALO
Excusé	Jean-François AUBRY
Absent	Jérémy MAILLARD

Avant de débuter la séance, le président souhaite la bienvenue aux membres de la commission et leur présente ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. Il leur souhaite bon courage et détermination devant les travaux qui sont encore à réaliser mais surtout de continuer à éprouver du plaisir dans l'exécution de leurs missions au sein de la CDA.

Il profite ensuite de son intervention pour rappeler que tous les membres de la commission sont astreints à une obligation d'impartialité et de confidentialité pour les faits, actes et informations dont ils ont pu avoir connaissance en raison de leurs fonctions. Il ajoute qu'à ce titre, chaque membre est tenu à un devoir de réserve, tant sur la teneur des travaux réalisés au sein de la commission qu'à l'égard des décisions et initiatives prises à l'issue des délibérations.

1. PV de la réunion restreinte du 22 novembre 2024.

Le PV de la réunion restreinte du vendredi 22 novembre 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Auditions arbitres.

Deux arbitres étaient convoqués pour audition à cette réunion :

Un pour non inscription volontaire d'une exclusion sur la FMI à l'issue d'une rencontre de décembre. L'autre pour propos déplacés envers l'entraîneur d'une équipe lors d'une rencontre de décembre.

Celui ayant été convoqué pour non inscription volontaire d'une exclusion sur la FMI, ne s'est pas déplacé et n'a pas non plus présenté d'excuses pour son absence. Il fera l'objet de l'application du Règlement Intérieur de la CDA.

Après avoir entendu dans ses explications l'arbitre ayant tenu des propos déplacés envers un entraîneur et lui avoir rappelé ses devoirs et obligations, la commission décide, après délibération et à la majorité des membres présents, de lui infliger :

• 4 matchs de suspension ferme avec effet au 01, 08, 15 et 22 mars 2025.

3. Bilan de la FIA arbitres de club des 30 novembre et 07 décembre 2024.

La FIA arbitre de club s'est déroulée les 30 novembre et 7 décembre derniers au district.

Formés par **Olivier RENARD** et **Jérémy MAILLARD**, formateurs ETDA et **Hervé DENUILLY** venu prêter main forte, les 11 candidats inscrits ont tous réussi leur examen, validant ainsi leur nouveau statut d'arbitre de club.

Bienvenue donc et félicitations à : Kevin BARREIRA (Chamouilley-Roches), Léna BOURNOT (Wassy), Cédric BOUVIER (St-Gilles), Clément DARDART (Rouvres), Fayçal EL MAKRINI (Condes), Tristan GERBEAU (Longeville), Maxime JACQUOT (Bourbonne), Béatrice MAGGI (Bricon), Madj NABIL QARYAQOS (Langres), Mahjoub SALIHI (Langres) et Ludovic SAUDOIS (Rouvroy).

Il leur est rappelé que pour pouvoir officier, ils doivent faire apposer le tampon "arbitre de club" sur leur licence dirigeant auprès du secrétariat du district dans les meilleurs délais et communiquer leurs dates de disponibilité auprès de **Grégory CARREAU**, leur désignateur.

La CDA remercie le club de l'ASPTT Chaumont pour le prêt de leurs installations sportives pour la partie pratique du samedi 30 novembre.

4. Candidats admis à la FIA de novembre et aux examens terrain.

Les 8 candidats arbitres stagiaires ayant été reçus à la FIA de novembre dernier sont les suivants :

Jawed ATAMNA (Espérance Saint-Dizier), Bryan AUDIGER (Moëslains), Kylian BARATTO (C.S. Bragard), Lorys CAPUT CHENAUX (C.S. Bragard), Enzo CONTANT (C.S. Bragard), April FLOQUET (Marnaval), Bayanne SABER (Eclaron) et Thomas SAILLARD (Voillecomte). A noter que le candidat d'Eclaron devra finaliser sa formation en suivant le module administratif de la FIA lors de la prochaine FIA de janvier à Jonchery.

Par ailleurs, depuis le début de cette saison, 3 arbitres stagiaires adultes et 2 stagiaires jeunes ont réussi leur examen terrain devenant ainsi arbitres titulaires. Il s'agit de :

Matthis BILLAS (Colombey les deux églises), Nicolas LOISON (Saints Geosmes) et Paul SAGET (Bologne) pour les adultes et de Joakim MILLEFERT (Sarrey-Montigny) et Lukas MILLY (Chevillon) pour les jeunes.

Félicitations à eux tous pour leurs réussites.

5. Finalisation de l'organisation de la FIA 2-Jonchery de janvier et février 2025.

Le président fait le point sur l'organisation de la FIA de Jonchery :

- La Ligue a adressé les convocations aux candidats, soit 18 personnes convoquées à ce jour.
- Les formateurs seront Jean François AUBRY et Olivier RENARD. Antoine CALMELET, intéressé pour devenir formateur, participera à cette FIA.
- La gestion des repas pour les trois samedis a été organisée par Jean François AUBRY.
- L'impression des documents nécessaires est prévue le début de semaine précédant la formation pour mise à disposition dès le commencement de celle-ci.

6. Point sur l'organisation des stages de mars.

Les lieux où se dérouleront les deux stages de mars sectorisés sont confirmés. Il s'agit de :

- Salle des fêtes de Voillecomte le 08 Mars.
- Salle des fêtes de Nogent le 15 mars.

Loïc CATOIR travaille actuellement sur des ateliers basés sur les besoins constatés par la commission et les observateurs mais également sur des demandes remontées par les arbitres eux-mêmes.

Les convocations pour ces deux stages seront envoyées à tous les arbitres (titulaires, stagiaires, de clubs) courant du mois de janvier.

7. Echos de la Commission de Discipline.

Hervé DENUILLY nous informe que rien de notable n'est à signaler depuis la dernière réunion.

8. Echos du pôle disciplinaire de la CDA.

Depuis le début de la saison et jusqu'à la trêve hivernale, le bilan des sanctions disciplinaires infligées aux arbitres est le suivant :

- 4 matchs de suspension pour un arbitre: propos déplacés envers un entraîneur.
- 3 matchs de suspension pour un arbitre-joueur : pratique du sport malgré un arrêt médical.
- 3 matchs de suspension pour deux arbitres : absence non justifiée au rassemblement.
- 2 matchs de suspension pour un arbitre : faute technique.
- 1 match de suspension pour sept arbitres: absences de rapport, matchs non honorés...

Soit un total de 13 matchs de suspension ferme, 8 avertissements et 64 points en moins sur les notes administratives (moyenne de 4 points en moins par arbitre) décidé par le pôle disciplinaire de la commission. A ce bilan, s'ajoute l'audition d'un arbitre prévue fin janvier/début février par le Comité d'Ethique du District pour accusation de racisme à l'encontre de la commission.

9. Courriers divers.

Courrier de **Nicolas LOISON**, arbitre stagiaire, concernant une demande de candidature Ligue. Réponse lui sera donnée par le Président.

Courrier de **Nicolas LOISON**, arbitre stagiaire, concernant une demande de candidature Ligue Futsal. Réponse lui a été donnée par le Président et sa formation a débuté début janvier.

Courrier de **Romain DELPLANQUE**, arbitre D1, concernant une demande de candidature Ligue Futsal. Réponse lui a été donnée par le Président et sa formation a débuté début janvier.

Courrier du club de **NEUILLY-L'EVEQUE** se plaignant de la prestation d'un arbitre bénévole. Réponse lui a été donnée le 02/12/2024.

10. Questions et informations diverses.

Grégory CARREAU demande aux arbitres de club de lui envoyer le plus tôt possible leurs dates de disponibilité afin de pouvoir gérer au mieux leurs désignations.

Il lance également un appel aux arbitres volontaires, désireux d'accompagner sur leurs premiers matchs les nouveaux arbitres reçus à la dernière FIA.

Le Président nous résume les informations de la dernière réunion de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Quatre clubs ont été destinataires d'un courrier fin novembre les avertissant du peu, voire de l'absence, d'implication de leurs arbitres dans leur fonction. Ces courriers avaient pour objet de :

- les mettre en garde contre d'éventuelles pénalités en fin de saison vis-à-vis du statut de l'arbitrage,
- les inviter à se rapprocher de leurs arbitres pour leur rappeler leur engagement aussi bien auprès du club que de la CDA.

Trois arbitres futsal qui n'ont pas participé à la formation-validation du samedi 16/11, les autorisant ainsi à officier en salle, ne seront pas désignés cette saison dans cette discipline.

Les cours d'arbitrage continuent à Chaumont et reprennent dès le 1^{er} vendredi de février sous la houlette d'Aurélien NAPLOSZEK.

Un membre de notre commission vient d'être considéré comme démissionnaire. Absent régulièrement depuis au moins trois fois consécutives à nos réunions sans excuses valables, il n'est, conformément aux règlements, plus membre de la commission à partir de ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 21h10.

Prochaine réunion prévue : Restreinte en visioconférence le vendredi 21 février 2025 à 18h30.

Le Secrétaire, Michel MICHAUT Le Président,
Aurélien NAPLOSZEK